

RÉSUMÉ DU DOCUMENT DÉPOSÉ PAR LE COMITÉ STOP-NOGENT-SUR-SEINE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LE REDÉMARRAGE DE SUPERPHÉNIX.

Le Comité Stop-Nogent présente ses observations à l'enquête publique concernant Superphénix d'abord pour des raisons de principe : il conteste le rôle purement consultatif auquel on voudrait cantonner cette enquête, laissant à la seule Direction de la Sûreté des Installations Nucléaires toute responsabilité concernant la sûreté de l'installation. Mais aussi parce que l'ampleur des risques encourus met en jeu une grande partie du territoire national.

I. LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Les risques d'accident constituent la principale préoccupation qu'une installation comme Superphénix doit susciter : la masse de plutonium contenue dans le cœur est en effet considérable et toute fuite dans l'environnement aurait des effets dramatiques extrêmement durables.

a) Pannes du système de refroidissement et conséquences possibles.

La première conséquence serait l'ébullition rapide (en quelques minutes) du sodium présent dans les circuits de refroidissement. Le dossier d'enquête évoque la possibilité d'une diminution de puissance due à la stabilisation de cette ébullition, sans en donner l'explication, puis examine les différentes hypothèses possibles d'excursion nucléaire (en clair : explosion atomique), pour retenir l'hypothèse permettant de choisir un confinement pouvant résister à une libération d'énergie de 800 MJ. Une autre hypothèse, non retenue bien qu'elle soit plus préoccupante encore, ne donne lieu à aucune estimation chiffrée. Or il faut se souvenir que l'accident de Tchernobyl a libéré entre 50.000 et 100.000 MJ, soit environ 100 fois plus, en l'espace de 2 secondes. De toutes façons, certains éléments du système de confinement ne sont même pas configurés pour résister à une simple excursion de 800 MJ. Rappelons que les diverses barrières de confinement ont pour rôle d'empêcher la dispersion de matières radioactives dans l'environnement, en particulier en cas d'accident. Ce rôle est donc essentiel pour la sécurité.

Par ailleurs, on ne trouve nulle part d'indications sur le temps de chute des barres de contrôle, destinées à stopper la réaction, en situation d'urgence. Ce paramètre est primordial : il peut être comparé, par exemple, à l'efficacité du freinage dans une voiture. Le comportement du cœur en cas d'élévation grave de la température semble mal connu, mal assimilé, et les conséquences paraissent incertaines dans l'état actuel des connaissances.

b) Les problèmes liés au sodium.

Le dossier minimise constamment les risques d'incendie du sodium, que ce soit dans le primaire ou dans le secondaire, ainsi que les risques de réaction eau / sodium dans les générateurs de vapeur. Les risques d'incendies provoqués par des fuites indétectables en certains points de la cuve de sécurité ne sont d'ailleurs pas mentionnés. Il faut savoir que les incendies d'une quantité importante de sodium sont extrêmement difficiles, voire impossibles à maîtriser, et que le sodium réagit violemment avec l'eau en produisant un important dégagement de gaz explosifs. D'autre part, une telle réaction provoquerait des phénomènes de surpression dans les échangeurs primaire / secondaire, prévus pour fonctionner à basse pression. Enfin, les dangereuses réactions sodium / combustible en cas de rupture de gaines combustible, ainsi que le risque de perte de refroidissement, sont également passés sous silence. Bref, contrairement à ce que prétend le dossier, les risques liés au sodium ne sont pas maîtrisés.

c) L'approche probabiliste.

Le dossier présente des probabilités de risque d'accidents excessivement faibles; elles sont toutes théoriques, sans aucun rapport avec la réalité enseignée par l'expérience de l'industrie nucléaire (en 35 ans, sur 500 grosses installations nucléaires dans le monde, 5 accidents graves, ce qui fait une probabilité réelle de un pour 2.000 par réacteur et par an. Les chiffres donnés dans le dossier vont de un pour 1 million à un pour 10 millions par réacteur et par an).

d) Le plan particulier d'intervention.

Le P.P.I. présente encore des mesures de confinement et d'évacuation limitées à un rayon de 5 Km autour de la centrale, ce qui est totalement insuffisant, et ne présente aucune mesure de réhabilitation à long terme des régions contaminées. Pourquoi ne pas parler des P.P.A. (Plan Post Accidentel), actuellement à l'étude sur les autres sites nucléaires français ?

II. LES REJETS THERMIQUES, CHIMIQUES ET RADIOACTIFS DANS LE RHÔNE EN FONCTIONNEMENT NORMAL.

Les indications fournies sur ces points par le dossier d'enquête sont confuses, et ne précisent pas les obligations de l'exploitant de la centrale à respecter en permanence les limites de rejets autorisées. Par ailleurs, la norme choisie pour l'exposition des populations à la radioactivité n'est plus valable à l'heure actuelle : elle est de 5 fois supérieure à celle recommandée par l'O.M.S.

III. LES ÉCHECS DE SUPERPHÉNIX.

Alors que l'on sait que la surgénération est un échec total, l'argument de la surgénération est maintenu dans le dossier. L'utilisation envisagée actuellement l'incinération de combustibles usagés, n'est guère plus efficace. On se demande à quoi sert Superphénix. L'incinération ne serait-elle qu'un prétexte pour poursuivre l'exploitation du seul réacteur à neutrons rapides de taille industrielle ?

En réalité, la France reste le dernier pays à soutenir autant les réacteurs à neutrons rapides, puisqu'elle se voit lâchée par ses partenaires dans le projet de surgénérateur européen, d'où, peut-être, son obstination à vouloir présenter Superphénix comme un réacteur viable.

IV. LE PROBLÈME DES COÛTS.

C'est le domaine où les manipulations ont été les plus éhontées.

Les coûts d'extraction du plutonium n'ont pas été calculés et ne peuvent pas l'être, car l'usine capable de retraiter des combustibles de réacteurs à neutrons rapides n'existe pas encore. D'autre part, les coûts proposés pour le démantèlement sont fantaisistes, puisque l'on n'a à l'heure actuelle aucune expérience de ce type sur laquelle se baser, et que l'on ignore encore à quelle utilisation sera affecté le site après son démantèlement (c'est un facteur qui influe énormément sur les coûts).

CONCLUSION : A QUOI SERVIRAIT DONC SUPERPHÉNIX ?

Les réserves énergétiques du sous-sol de la planète étant bien moindres en uranium qu'en pétrole, gaz et charbon, l'avenir de la filière nucléaire n'était assurée qu'au prix de la surgénération. Or on sait maintenant que celle-ci est un échec. L'incinération n'étant pas plus efficace, on a toutes raisons de penser que le redémarrage de Superphénix vise à conforter à tout prix auprès des populations le bien-fondé du programme nucléaire et le gaspillage énergétique qui l'accompagne, au mépris de la santé et de la sécurité des populations (et de leurs descendants).